



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 18 décembre 2023

Président : Monsieur REBSAMEN  
Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 8 décembre 2023

Nombre de membres du Conseil municipal : 59      Nombre de présents participant au vote : 51  
Nombre de membres en exercice : 59      Nombre de procurations : 8

### **Membres présents :**

Monsieur François REBSAMEN	Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Philippe LEMANCEAU
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Joël MEKHANTAR	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Denis HAMEAU	Madame Laurence GERBET
Madame Christine MARTIN	Madame Océane GODARD	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Marie-Odile CHOLLET	Madame Céline RENAUD
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Madame Claire TOMASELLI	Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Laurent
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Vincent TESTORI	BOURGUIGNAT
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Claire VUILLEMIN
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Axel SIBERT
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Bassir AMIRI	Madame Catherine HERVIEU
Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Mélanie BALSON	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Catherine DU TERTRE	Madame Stéphanie MODDE
Madame Kildine BATAILLE	Monsieur David HAEGY	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Delphine BLAYA	Madame Danielle JUBAN	Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Christophe AVENA	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
		Monsieur Philippe THIRION

### **Membres absents :**

Monsieur Marien LOVICHI pouvoir à Monsieur François DESEILLE  
Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS  
Monsieur Jean-Paul DURAND pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU  
Monsieur Georges MEZUI pouvoir à Madame Nadjoua BELHADEF  
Madame Nora EL MESDADI pouvoir à Monsieur Philippe THIRION  
Madame Caroline JACQUEMARD pouvoir à Monsieur Stéphane CHEVALIER  
Madame Karine HUON-SAVINA pouvoir à Monsieur Patrice CHATEAU  
Madame Elizabeth REVEL pouvoir à Monsieur Christophe BERTHIER

---

**OBJET : FINANCES****Fixation des taux des taxes directes locales applicables en 2024**

**Vu** le Code général des impôts, et notamment ses articles 1636 B sexies et 1639 A ;

**Vu** le rapport sur les orientations budgétaires 2024 de la Ville de Dijon présenté à l'appui du débat d'orientations budgétaires 2024 organisé dans le cadre de la séance du conseil municipal du 20 novembre 2023 ;

**Vu** le projet de budget primitif 2024 de la Ville de Dijon soumis à l'approbation du conseil municipal dans le cadre de sa présente séance ;

**Vu** les éléments d'information présentés dans le rapport annexé à la délibération, en particulier pour ce qui concerne les bases et produits fiscaux prévisionnels pour l'année 2024 ;

Monsieur Bichot ayant proposé un amendement visant à :

- fixer le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties à 47,15 % au lieu de 50,28 %

l'amendement a été mis au vote :

7 pour,

52 contre.

L'amendement est rejeté.

**Le Conseil,  
après en avoir délibéré, décide :**

- **de reconduire** en 2024 les taux d'imposition applicables en 2023 sur le territoire de la Ville de Dijon ;

- **de fixer**, en conséquence, les taux d'imposition applicables en 2024 comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : **50,28%**

- taxe foncière sur les propriétés non bâties : **92,79%**

- taxes d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale et sur les logements vacants : **23,89%**

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la délibération.

SCRUTIN      POUR : 52

ABSTENTION : 0

CONTRE : 7

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 8 PROCURATION(S)

Le secrétaire,  
Madame MONTEIRO

Le Maire,  
Monsieur REBSAMEN